



EMC (3ème) : justice et droits de l'homme face aux crimes contre l'humanité

publié le 27/11/2015

Cycle 4/3ème - Activité pédagogique - TICE

Descriptif :

Cet article propose une activité prête à être proposée aux élèves. Il s'agit de s'inspirer de deux vidéos (extrait de reportage sur le tribunal de Nuremberg ; extrait de reportage sur les crimes contre l'humanité aujourd'hui ; extrait de reportage sur la Cour pénale internationale). Ce travail a pour objectif de faire mobiliser des connaissances construites en histoire, dans une approche d'enseignement civique et moral ; il permet de valider certains items du B2I.

Traitement de l'EMC partie 2 "le droit et la règle" du cycle 4, traité en classe de 3ème.

Vidéo sur le tribunal de Nuremberg (INA) : [L'ouverture du procès de Nuremberg](#) ↗

Vidéo présentant les crimes contre l'humanité aujourd'hui : [Expliquez-nous... les crimes contre l'humanité](#) ↗

Vidéo présentant la Cour pénale internationale (INA) : [La Cour pénale internationale](#) ↗

Objectif :

Rédiger un texte permettant de comprendre :

- ▶ pourquoi les crimes nazis trahissent les principes des droits de l'homme (1789/1948),
- ▶ si la notion de "crime contre l'humanité" est toujours d'actualité,
- ▶ ce qu'est la Cour pénale internationale

Si vous êtes bloqués dans le traitement du sujet, inspirez-vous, si vous le souhaitez, des questions suivantes :

- ▶ Les nazis ont-ils eu droit à un procès équitable ?
- ▶ Que veut dire crime contre l'humanité ?
- ▶ Où trouve-t-on des crimes contre l'humanité aujourd'hui ?
- ▶ Qui compose la Cour pénale internationale ?